

Intégration et orientation des élèves nouvellement arrivé·e·s :

Défis et perspectives

Eliane Kettels, Monique Reichert, Angélique Quintus, Patrick Theisen & Marco De Oliveira Carvalho



Autres ressources
bildungsbericht.lu

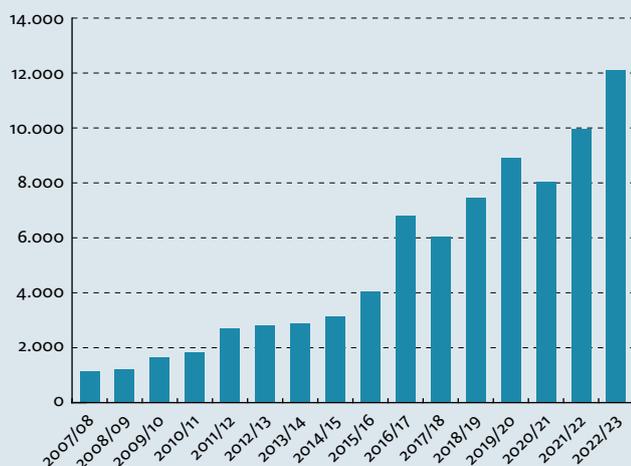


Le Luxembourg, pays caractérisé par une immigration importante depuis plusieurs décennies, accueille chaque année quelque 4.000 enfants, jeunes et jeunes adultes, et les intègre dans son système éducatif (MENJE, 2023). Le taux d'enfants de nationalité étrangère est actuellement de 44,2 % dans l'enseignement fondamental et de 41,4 % dans l'enseignement secondaire. La proportion des élèves de langue étrangère est encore plus élevée en 2022/23 : 67,7 % des élèves du fondamental et 65,3 % des élèves du secondaire ne parlent pas le luxembourgeois comme première langue à la maison (MENJE/SCRIPT, 2023).

Afin de lutter contre les inégalités dans la réussite scolaire, souvent liées aux origines migratoires et au contexte linguistique des élèves (Blanke et al., 2004), nombre de mesures ont été mises en place par le Ministère de l'Éducation nationale, dont notamment la mise à disposition de médiations interculturelles (cf. figure 1) et la création de la « Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants à l'enseignement secondaire » (CASNA)¹, visant à offrir un accueil centralisé s'adressant à chaque élève étranger à partir de 12 ans.

Ces initiatives n'étaient toutefois pas pleinement institutionnalisées et constituaient plutôt une juxtaposition de mesures appliquées au cas par cas.

Fig. 1 : Nombre de médiations interculturelles depuis 2007



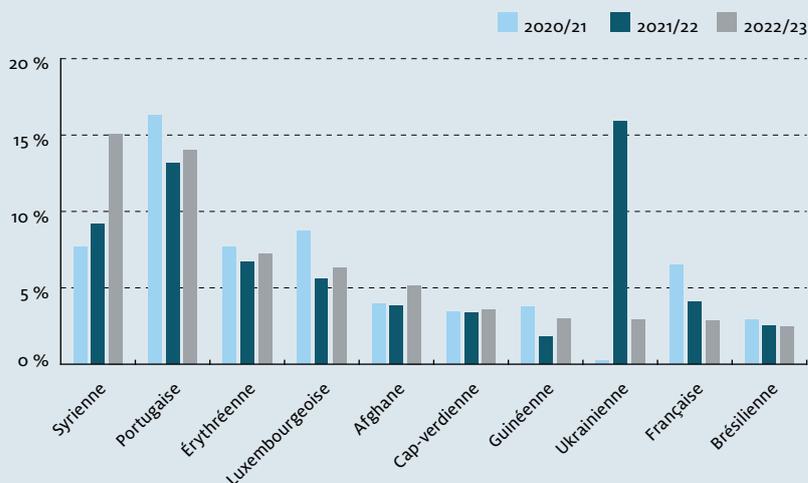
Dans l'objectif d'améliorer la qualité des mesures d'accueil, d'orientation et d'intégration scolaires, un nouveau dispositif a été mis en place en 2023 pour les enfants et les jeunes nouvellement arrivé·e·s au Luxembourg, qui repose sur la création du « Service de l'intégration et de l'accueil scolaires » (SIA).² Celui-ci devra permettre une prise en charge systématique et holistique ainsi qu'une orientation et un suivi ciblés de chaque enfant et jeune au sein du système scolaire luxembourgeois.

1 : La CASNA a été créée en 2005, ceci afin de donner suite à une motion adoptée lors du débat de consultation PISA du 15.04.2005 à la Chambre des Députés.

2 : Loi du 14 juillet 2023 relative à l'accueil, à l'intégration, à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés et à la création du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/14/a424/jo>).



Fig. 2: Principales nationalités des élèves nouvellement arrivé-e-s au sein de la CASNA depuis 2020 (en %)



Les mesures introduites sont applicables à toute personne soumise à l'obligation scolaire et au-delà jusqu'à l'âge de 22 ans. Ainsi, tous les enfants nouvellement arrivé-e-s au pays peuvent désormais bénéficier d'un accueil et d'un suivi centralisés à partir de l'âge de 4 ans.

Le nouveau dispositif prend en compte l'élève dans sa globalité, y compris leur environnement familial. Par le biais d'un guichet unique, et afin d'encourager l'investissement des familles dans l'éducation scolaire de leur enfant dès leur arrivée (OECD, 2021), des informations sur l'offre scolaire luxembourgeoise ainsi que sur l'éducation non formelle et les mesures d'aide sont fournies. Compte tenu du grand nombre et de la diversité des langues et cultures d'origine (cf. fig. 2 ; tab. 1), et afin de faciliter au maximum la communication avec les élèves et leurs proches, les acteurs scolaires impliqués peuvent recourir à la médiation interculturelle offerte par le SIA.³

Pour chaque enfant, un dossier individuel est élaboré sur la base d'entretiens, de l'analyse du parcours scolaire antérieur, des ambitions, ainsi que d'observations et d'épreuves individuelles. Chaque dossier débouche sur un projet d'accueil qui accompagnera l'élève tout au long de sa période d'in-

tégration. Il est élaboré en collaboration avec l'école, le centre de compétence ou le lycée que l'élève fréquentera, et prévoit une orientation vers des structures et méthodes d'enseignement correspondant à sa situation, tout en déterminant les éventuelles mesures de soutien.

Compte tenu des défis auxquels les jeunes issus de l'immigration peuvent être confrontés dans le contexte scolaire, la mise en place d'un suivi continu et personnalisé dans les meilleurs délais est prévue en étroite collaboration avec les acteurs du terrain, à savoir les cellules d'orientation et d'intégration scolaires (CIO) dans les écoles et les lycées.

Afin de pouvoir juger à quel point les nouveautés pourront réduire l'impact des origines sur les chances de réussite scolaire et favoriser l'intégration des élèves, une évaluation globale est prévue dans un délai de trois ans.⁴

Tab. 1: Langues les plus demandées en 2022/23

Langue	Nombre de médiations
Arabe	3.242
Portugais	1.846
Bosnien-croate-monténégrin-serbe	1.102
Tigrignia (érythréen)	1.044
Ukrainien	892
Persan/Farsi	666
Chinois	636
Espagnol	582
Turc	373
Russe	371

Références

- Blanke, I., Böhm, B. & Lanners, M. (2004). PISA 2003. Rapport national Luxembourg. Luxembourg: SCRIPT, MENFP.
- MENJE. (2023). Une école pour tous: Une meilleure orientation et un suivi individuel des élèves nouvellement arrivés au Luxembourg. Dossier de presse. <https://men.public.lu/fr/publications/dossiers-presse/2022-2023/230606-sia.html>.
- MENJE/SCRIPT. (2023). L'enseignement au Luxembourg en chiffres. <https://men.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/statistiques-etudes/themes-transversaux/22-23-enseignement-chiffres-fr.pdf>.
- OECD. (2021). Young people with migrant parents. Making integration work. OECD Publishing.

3: En 2023, le SIA compte 107 médiateurs interculturels pour 46 langues différentes.

4: Motion du groupe politique CSV / <https://www.chd.lu/fr/dossier/8069>.